



## CAPD du 31 janvier 2017 Déclaration du SNUipp-FSU 63



Cette CAPD vient tout juste après le Conseil Supérieur de l'Éducation du 26 janvier à l'issue duquel le SNUipp-FSU s'est prononcé contre le projet de réforme de la formation des enseignants spécialisés.

Le SNUipp-FSU défend une école pour tous, où les différences liées à la santé, au handicap ou aux difficultés d'apprentissage ne viennent pas empêcher un enfant de vivre une scolarité positive : voilà les défis que pose le projet d'une « école inclusive ».

Pour cela chaque enfant doit être traité à égalité de droit, et l'on doit partir effectivement de ses besoins. Mettre en œuvre l'école inclusive s'accompagne d'une tension, tension entre un idéal et une réalité complexe, qui aujourd'hui repose essentiellement sur les épaules de nos collègues.

Nos collègues repoussent souvent les limites du possible. Avec nous, nos collègues partagent une vision de l'école basée sur des valeurs d'émancipation et d'humanisme. Mais aujourd'hui, l'inclusion bouscule fortement, et à tous les niveaux, les pratiques professionnelles.

Encore une fois, c'est un rendez-vous manqué, pour le 1er degré : la rigueur budgétaire a conduit à la baisse du volume de formation de 400 à 300 heures, à la réduction du stage préparant à la prise de poste, ainsi qu'au renoncement à une exigence et à la qualité de la certification alors même que le CAPPEI est censé s'inscrire dans un parcours diplômant. L'incertitude concernant l'accès aux Modules d'Initiative Nationale qui coûteraient trop chers, les interrogations qui subsistent en termes de gestion des personnels, la crainte d'un renoncement à la prévention et l'adaptation à la difficulté scolaire, le sentiment d'un renoncement à la prise en compte de toutes les spécificités de prise en charge de tous les élèves à Besoins Educatifs Particuliers, d'une volonté d'harmonisation des missions des enseignants des RASED, de vouloir en faire avant tout des personnes ressources ... sont autant d'éléments qui ont poussé le SNUipp-FSU à voter contre ce projet de réforme de la formation des enseignants spécialisés.

**Le modèle de l'école inclusive interpelle le système éducatif et implique des réponses en termes de moyens, de formations initiale et continue, d'effectifs, d'abondement des postes d'enseignants spécialisés...** parce qu'aucune souffrance n'est supportable, ni celle de nos collègues, ni celles des élèves que nous accueillons.

Le SNUipp-FSU 63 demande qu'un second groupe de travail ASH soit programmé pour poursuivre le travail engagé lors du Groupe de Travail du 8 novembre 2016. Des moyens doivent être mis en face des besoins.

Les élues à la CAPD,  
Joëlle MASSON et Lisa DUCROS